



COMMUNE DE PERREUX

Avis d'enquête publique sur le projet d'aliénation d'une section d'un chemin rural au lieu-dit « Impasse Bel Air »

Suivant arrêté n°71/2025 du Maire de la Commune de Perreux du 23 septembre 2025, le projet d'aliénation d'une section d'un chemin rural situés lieu-dit Impasse Bel Air, est soumis à enquête publique destinée à recueillir les observations du public.

L'enquête se déroulera à la mairie de Perreux du **lundi 13 octobre 2025 à partir de 8h30 jusqu'au lundi 27 octobre 2025 à 13h30**, aux jours et heures habituels de la mairie, du **lundi au vendredi de 8h30 à 13h30, sauf jours fériés**.

Le commissaire enquêteur Monsieur Pierre FAVIER se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses remarques en mairie :

- **Vendredi 24 octobre 2025 de 9h00 à 11h30**

Les observations sur ces projets pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par courrier au commissaire enquêteur à la Mairie, 20 Place Verdun, 42120 PERREUX ou par courriel à contact@perreux.fr.



Le Maire,
Jean-Yves BOIRE